

**Inscription
formation initiale raccourcie "FIR":
ASSISTANT-E EN SOINS ET SANTE
COMMUNAUTAIRE
AOÛT 2024**

Photographie
obligatoire

Nom : -----
Prénom : -----
Date de naissance : -----
Adresse : -----

Téléphone : -----
Mobile : -----
E-Mail : -----

La personne précitée est engagée à un taux de % pendant les deux ans de formation.

Sceau et signature de l'employeur

Etablissement -----
Adresse -----

Directeur -----
Formateur en
entreprise -----
Téléphone -----

L'employeur est garant de
l'encadrement pendant la
formation.

Pour finaliser l'inscription, un contrat d'apprentissage doit être signé avec un employeur et approuvé par le service de la formation professionnelle.

Lieu et date:

Signature:

Annexe : conditions pour une formation initiale raccourcie

**Conditions pour une
formation initiale raccourcie "FIR"
ASSISTANT-E EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE**

Remarque :

Pour votre information, une classe composée uniquement de personnes en formation FIR sera ouverte à condition d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Organisation de la formation :

- ✓ Durée de la formation sur deux ans, comprenant 1-2 jours de cours par semaine, selon les ordonnances fédérales et le planning des écoles professionnelles. Exemption des cours de culture générale sous conditions
- ✓ **Participation aux cours inter-entreprises obligatoire**

Conditions d'admission :

- ✓ Age minimum requis 22 ans
- ✓ **Expérience requise : justifier au moins de deux ans de pratique professionnelle avant la formation sous la forme d'une occupation de 60 % minimum dans le domaine des soins et de la santé**
- ✓ Avoir un contrat à 60 % minimum avec un employeur dans le domaine des soins et de la santé
- ✓ **Signature d'un contrat d'apprentissage auprès du SFOP**

Dossier administratif :

- ✓ Curriculum vitae avec photo passeport
- ✓ Copie des diplômes et certificats
- ✓ Formulaire d'inscription
- ✓ Attestation de l'employeur justifiant les deux ans de pratique requis

Frais de formation :

- ✓ Frs 95.- environ par année pour matériel de formation
- ✓ Ouvrages professionnels (environ 500.-)

Délai d'inscription :

- ✓ Le contrat d'apprentissage doit être signé le plus rapidement possible mais au plus tard pour la rentrée scolaire.
- ✓ Le dossier de candidature doit parvenir directement à l'école

